

Communauté d'Agglomération Bergeracoise



Rapport d'activité

2016

P.4**LA COLLECTIVITÉ**

Le territoire

Les élus

P.8**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & AMÉNAGEMENT DURABLE**

Des opérations structurantes

Aménagement, commercialisation et accompagnement

Développement touristique

Transports urbains et suburbains

Urbanisme

Habitat

Accueil des Gens du voyage

Développement durable

P.22**DROITS & SERVICES À LA PERSONNE**

Crèches

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Les accueils de loisirs

Bureau Information Jeunesse / Espace jeunes

Conseil communautaire de jeunes

Piscine intercommunale de Picquecailloux

Santé

Equipements culturels, Réseau des bibliothèques, Musées et Ludothèque

P.36**GRANDS PROJETS & SERVICES TECHNIQUES**

Grands projets

Bureau d'étude

Voirie

Collecte des ordures ménagères

P.41**MOYENS**

Ressources humaines

Finances

Informatique

Action sociale

Politique de la Ville

Services transversaux

Article L.5211-39 alinéa 1 du CGCT

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

LES 38 COMMUNES

BERGERAC - 24100

contact@ville-bergerac.fr

05.53.74.66.66

Pop. : 29 002 hab.

Surf. : 5 610 ha.

BOSSET - 24130

mairiebosset@wanadoo.fr

Tel. 05.53.80.13.70

Pop. : 203 hab.

Surf. : 1 451 ha.

BOUNIAGUES - 24560

mairie-bouniagues@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.32.45

Pop. : 570 hab.

Surf. : 862 ha.

COLOMBIER - 24560

mairie-colombier@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.32.42

Pop. : 245 hab.

Surf. : 703 ha.

COURS DE PILE - 24520

mairie.cours-de-pile@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.48.48

Pop. : 1 566 hab.

Surf. : 1 082 ha.

CREYSSE - 24100

secretariat.general@mairie-de-creysse.fr

Tel. 05.53.74.45.00

Pop. : 1 850 hab.

Surf. : 1 102 ha.

CUNEGES - 24240

cne.cuneges@neuf.fr

Tel. 05.53.58.46.00

Pop. : 302 hab.

Surf. : 598 ha.

FRAISSE - 24130

mairie.fraisse@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.07.96

Pop. : 160 hab.

Surf. : 2 150 ha.

GAGEAC-ROUILLAC - 24240

mairie.gageac.et.rouillac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 83

Pop. : 431 hab.

Surf. : 1399 ha.

GARDONNE - 24680

mairie.gardonne@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.50.70

Pop. : 1 553 hab.

Surf. : 826 ha.

GINESTET - 24130

mairie.ginestet@orange.fr

Tel. 05.53.57.32.08

Pop. : 1 553 hab.

Surf. : 826 ha.

LA FORCE - 24130

mairie-de-la-force@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.01.24

Pop. : 2 675 hab.

Surf. : 1 560 ha.

LAMONZIE MONTASTRUC - 24520

lamonzie.montastruc@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.22.34

Pop. : 699 hab.

Surf. : 2 066

mairie.lamonziestmartin@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.07.15

Pop. : 2 472 hab.

Surf. : 2 064 ha.

LE FLEIX - 24130

mairieleflex@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.52.10

Pop. : 1 528 hab.

Surf. : 1 805 ha.

LEMBRAS - 24100

mairie.lembbras@wanadoo.fr

Tel. 05.53.57.29.48

Pop. : 1 272 hab.

Surf. : 1 059 ha.

LUNAS - 24130

mairie.lunas@wanadoo.fr

Tel. 05.53.63.19.72

Pop. : 362 hab.

Surf. : 1 600 ha.

MESCOULES - 24240

mairie.mescoules@wanadoo.fr

Tél : 05 53 58 44 61

Pop. : 175 hab.

Surf. : 485 ha.

MONBAZILLAC - 24240

mairiemonbazillac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.30.32

Pop. : 1 019 hab.

Surf. : 1 958 ha.

MONESTIER - 24240

monestier.mairie@wanadoo.fr

Tél : 05 53 58 81 22

Pop. : 386 hab.

Surf. : 1775 ha.

MONFAUCON - 24130

commune.monfaucon@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.64.83

Pop. : 297 hab.

Surf. : 2 473 ha.

MOULEYDIER - 24520

mairie.mouleydier@orange.fr

Tel. 05.53.22.22.00

Pop. : 1 187 hab.

Surf. : 848 ha.

POMPORT - 24240

mairie.pomport@wanadoo.fr

Tél : 05 53 58 42 15

Pop. : 819 hab.

Surf. : 1954 ha.

PRIGONRIEUX - 24130

mairie@ville-prigonrieux.fr

Tel. 05.53.61.55.55

Pop. : 4 286 hab.

Surf. : 2 612 ha.

QUEYSSAC - 24140

mairie.queyssac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.23.62

Pop. : 485 hab.

Surf. : 1 235 ha.

RAZAC DE SAUSSIGNAC - 24240

mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 64

Pop. : 359 hab.

Surf. : 1 280 ha.

LES 38 COMMUNES (SUITE)**RIBAGNAC - 24240**mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 64

Pop. : 359 hab.

Surf. : 1 280 ha.

ROUFFIGNAC DE SIGOULES - 24240mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05 53 27 92 64

Pop. : 359 hab.

Surf. : 1 280 ha.

SAINT GEORGES DE BLANCANEIX - 24130mairie.stgeorgesdeblancaneix@orange.fr

Tel. 05.53.58.07.95

Pop. : 239 hab.

Surf. : 1 362 ha.

SAINT GERMAIN ET MONS - 24520mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.20.53

Pop. : 796 hab.

Surf. : 1 413 ha.

SAINT GERY – 24400mairie.stgery24@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.65.71

Pop. : 229 hab.

Surf. : 1 358 ha.

SAINT LAURENT DES VIGNES - 24100mairie.saintlaurent@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.55.40

Pop. : 907 hab.

Surf. : 808 ha.

SAINT NEXANS - 24520mairie.saint-nexans@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.33.52

Pop. : 920 hab.

Surf. : 1 238 ha.

SAINT PIERRE D'EYRAUD - 24130mairie.stpierre.eyraud@wanadoo.fr

Tel. 05.53.27.90.31

Pop. : 1 769 hab.

Surf. : 2 616 ha.

SAINT SAUVEUR DE BERGERAC - 24520mairie.saintsauveurdebergerac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.55.77

Pop. : 829 hab.

Surf. : 930 ha.

SAUSSIGNAC- 24240saussignacmairie@wanadoo.fr

Tél : 05.53.27.92.27

Pop. : 444 hab.

Surf. : 987 ha.

SIGOULES - 24240contact-sigoules@wanadoo.fr

Tél : 05.53.58.40.42

Pop. : 951 hab.

Surf. : 1086 ha.

THENAC - 24240mairie.razacdesaussignac@wanadoo.fr

Tél : 05.53.58.43.63

Pop. : 418 hab.

Surf. : 2025 ha.

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

Il est élu par les conseillers communautaires, à la majorité absolue à bulletin secret. Il préside le conseil et le bureau communautaire.

Le Président est le responsable de l'administration et incarne l'exécutif de la CAB. Il prépare et exécute le budget et les décisions votées. Il peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) est née le 1^{er} janvier 2013 de la fusion de trois Communautés de Communes (CDC Dordogne-Eyraud-Lidoire, CDC Bergerac Pourpre et CDC des Trois Vallées du Bergeracois). Au 1^{er} janvier 2017, onze communes supplémentaires issues de la Communauté de Communes des coteaux de Sigoulès ont intégré la CAB. La Communauté d'Agglomération Bergeracoise est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Son fonctionnement est régi par le code général de collectivités territoriales.

LE BUREAU

Composition : le Président - Frédéric DELMARÈS -15 vice-présidents -12 membres.

Il examine les propositions issues des commissions de travail. Il gère les activités de la CAB et prépare les Conseils communautaires. Il se réunit 4 fois par mois.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Frédéric Delmarès, Président / **Daniel Garrigue**, 1er Vice-Président, chargé de l'économie et de l'emploi / **Jean-Jacques Chappellat** / 2e Vice-Président, chargé des finances / **Jean-Paul Rochoir**, 3e Vice-Président chargé du personnel et de la mutualisation / **Adib Benfeddoul**, 4e Vice-Président, chargé de la santé / Présidence CLECT / **Christophe Gauthier**, 5e vice-président chargé des travaux / **Laurence Rouan**, 6e vice-présidente chargée de la culture et de la communication / **Jean-Michel Bournazel**, 7e vice-président chargé du tourisme / **Daniel Rabat**, 8e vice-président chargé des grands projets et de la politique contractuelle / **Christian Bordenave**, 9e vice-président chargé de l'urbanisme / **Claude Carpe**, 10e vice-président chargé des déplacements / mobilité / **Fabien Ruet**, 11e vice-président chargé de la politique de la ville / habitat / **Jacqueline Vandenabeel**, 12e vice-présidente chargée de l'enfance / **Alain Castang**, 13e vice-président au numérique / haut débit / SIG / **Roland Fray**, 14e vice-président chargé du développement durable / **Sébastien Bourdin**, 15e vice-président chargé de l'économat

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle rassemble l'ensemble des maires des 27 communes et a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, un espace de débats, de propositions et d'initiatives.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

/ 14 / **Cécile LABARTHE**, déléguée à l'enfance et à la jeunesse / 15 / **Didier GOUZE**, délégué à l'économie sociale et solidaire / 16 / **Francis BLONDIN**, délégué à la forêt et l'environnement / 17 / **Marie-Claude SERRES***, déléguée à l'habitat

* Décédée en avril 2016

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN**, Bergerac**Didier AYRÉ**, Monfaucon**Joëlle BÉLUGUE**, Cours-de-Pile**Adib BENFEDDOUL**, Bergerac**Michel BERÇAITS**, Creysse**Gaëlle BLANC**, Bergerac**Gilbert BLANC**, Bergerac**Christian BORDENAVE**, Bergerac**Alain BORDIER**, Lunas**Sébastien BOURDIN**, Saint-Géry**Evelyne BOUYSSOU**, La Force**Liliane BRANDELY**, Bergerac**Claude CARPE**, Saint-Germain-et-Mons**Alain CEREÀ**, Bergerac**Sylvie CHANCOGNE**, Bergerac**Alain CHANUT**, La Force**Christiane DELPON**, Bergerac**Francis DELTEIL**, Bergerac**Olivier DUPUY**, Prigonrieux**Jean- Pierre FAURE**, Saint-Pierre-d'Eyraud**Lionel FILET**, Le Fleix**Christine FRITSCH**, Creysse**Paul GALLON**, Bergerac**Daniel GARRIGUE**, Bergerac**Christophe GAUTHIER**, Fraisse**Jean-Charles GAUTHIER**, Bergerac**Alain GIPOULOU**, Bergerac**Chantal HABERT-LAGORCE**, Lembras**Roseline HELLE**, Mouleydier**Daniel JOIRET***, Saint-Sauveur-de-Bergerac, puis
Roland FRAY**Marc LÉTURGIE**, Bergerac**Christophe MAMONT**, Colombier**Alain MONTEIL**, Lamonzie-Montastruc**Jean-Pierre PEYREBRUNE**, Monbazillac**Marie-Lise POTRON**, Bergerac**Alain PREVOST**, Monbazillac**Jonathan PRIOLEAUD**, Bergerac**Denise MIGUEL**, Bergerac**Farida MOUHOUBI**, Bergerac**Alain PLAZZI**, Bergerac**Josiane RECLUS**, Le Fleix**Rhizlane ROBIN**, Bergerac**Jean-Paul ROCHOIR**, Prigonrieux**Nelly RODRIGUEZ**, Bergerac**Martine ROSET**, Bergerac**Laurence ROUAN**, Bergerac**Fabien RUET**, Bergerac**Michel SÉJOURNÉ**, Prigonrieux**Anne SOQUET**, Bergerac**Yannick SOUVÊTRE**, Lamonzie-Saint-Martin**Michel TERREAUX**, Lembras**Marie-Christine TOURENNE**, Gardonne**Kathia VALETTE**, Lamonzie-Saint-Martin**Jacqueline VANDENABEELE**, Ginestet**Cédric ZAPÉRA**, Bergerac**EN CHIFFRES**

8 conseils communautaires

29 bureaux communautaires

6 conférences des maires

* Décédé en juin 2016

An aerial photograph of a suburban town. The image shows a mix of residential housing, including single-family homes and larger apartment-style buildings. There are several green spaces, including a large field in the center and a smaller one to the right. A large stadium or arena is visible on the right side of the image. The town is surrounded by trees and a road network. The text is overlaid in white, bold, sans-serif font.

Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & AMÉNAGEMENT DURABLE

DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

RECONVERSION DU SITE DE L'ESCAT

SUIVI DU PROJET DE PLATEFORME LOGISTIQUE DAUCY UNIPROLEDI

Réflexion en cours sur les perspectives de développement de l'activité sur le site des Conserveries.

Une étude sur le découpage de la partie nord du site a été lancée afin de commercialiser les maisons d'habitation et les emprises foncières.

Des contacts ont été pris avec différents promoteurs pour étudier la vocation et les aménagements à réaliser en vue d'une commercialisation future, notamment sur la partie Sud du site.

TRYBA ENERGIE

Etude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site.

PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION (P.L.R.) DU BASSIN D'EMPLOI DE BERGERAC

Objectif 2 : Valorisation et aménagement du centre-ville de Bergerac.

Action 6 : La cité numérique du Bergeracois.



Plateforme logistique DAUCY Uniproledi

EN CHIFFRES

Nombre d'emplois Daucy : 60 équivalents temps pleins (ETP)

FAITS MARQUANTS

WAB : Participation de la CAB au capital et versement d'une aide à l'investissement .

Délib. du 26 sept. 16 dans le cadre du Plan Local de Redynamisation (PLR)

STRUCTURES CONCERNÉES

- ⇒ Etat
- ⇒ Site de l'ESCAT
- ⇒ DAUCY
- ⇒ UNIPROLEDI
- ⇒ WAB (Web Association Bergerac)



Valorisation et aménagement du centre-ville de Bergerac



Etude installation de panneaux photovoltaïques

Développement économique & Aménagement durable

DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

POLITIQUE CONTRACTUELLE DE LA CAB

LE SRDEII (SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION)

Elaboré par la Région en partenariat avec les collectivités locales, le SRDEII fixe le cadre stratégique de l'action économique publique en Nouvelle Aquitaine.

LE CADET (CONTRAT AQUITAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI TERRITORIAL)

Ce contrat permet à la Région de mobiliser l'ensemble de ses dispositifs d'intervention en matière de développement économique et de formation, et de coordonner l'action des différentes collectivités publiques au profit d'un projet global porté par les acteurs locaux autour de 5 axes :

- ⇒ **AXE 1** : Accompagnement des entreprises industrielles du territoire,
- ⇒ **AXE 2** : Promouvoir l'entrepreneuriat,
- ⇒ **AXE 3** : Accueil des activités économiques,
- ⇒ **AXE 4** : Développer le potentiel économique touristique,
- ⇒ **AXE 5** : Orienter et former pour l'emploi.

Des contacts ont été pris avec différents promoteurs pour étudier la vocation et les aménagements à réaliser en vue d'une commercialisation future, notamment sur la partie Sud du site.



FAITS MARQUANTS

Le SRDEII Nouvelle Aquitaine a été adopté par la Région le 19 décembre 2016 et approuvé par arrêté du Préfet de Région du 27 décembre 2016.

Lancement d'un Schéma de Développement Economique et d'Implantation – *Délib. du 11 avr. 16*

Participation de la CAB à l'élaboration du SRDEII

Participation à l'élaboration du contrat de ville

Adhésion au Réseau Innovez en Aquitaine.

Développement économique & Aménagement durable

DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

DÉVELOPPEMENT DU PÔLE INDUSTRIEL DE LA POUDRERIE

Aide au maintien des activités sur le site, accompagnement des entreprises.



Vue aérienne : Pôle Industriel de la Poudrerie

EN CHIFFRES

La Poudrerie : 450 emplois concernés



Ferme des Nebouts

FAITS MARQUANTS

Accompagnement des projets de développement Eurengo et Manuco.

Vente d'un terrain de 5 ha à la société Bergerac Matériaux Valorisation afin de développer une activité de recyclage et de valorisation de déchets inertes.

STRUCTURES CONCERNÉES

Entreprises présentes sur le site :

- ⇒ EURENGO
- ⇒ MANUCO
- ⇒ CHROMADURLIN
- ⇒ Entreprise BOUCHILOU
- ⇒ Zone d'activités A.N.S.

PROJET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE : PROJET DE LA FERME DES NEBOUTS

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire du Grand Bergeracois (production maraîchère biologique de proximité pour alimenter en circuit court les restaurations collectives du Bergeracois), étude sur la mise en place d'un espace test sur le site des Nebouts à Prignonrieux et sur la réalisation d'un Marché d'Intérêt Local (plateforme de distribution de produits bio).

DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT BERGERAC-DORDOGNE-PÉRIGORD

FAITS MARQUANTS 2016

Ouverture de 3 nouvelles lignes (Nice, London City et Amsterdam)

Arrivée de British Airways

Plans d'actions pour la mise en tourisme de l'aéroport (cabinet Kpar3)

EN CHIFFRES

305 323 passagers

Participation de la CAB à la ligne Périgueux-Paris

Délib. du 19 déc. 16

Développement économique & Aménagement durable

AMÉNAGEMENT, COMMERCIALISATION ET ACCOMPAGNEMENT

AMENAGEMENT ET COMMERCIALISATION DES Z.A.E. ET ESPACES D'ACTIVITES DE L'AGGLOMERATION

- Requalification des espaces d'activités, développement et commercialisation des infrastructures d'accueil
- Immobilier d'entreprises
- Suivi de l'activité commerciale
- Participation de la CAB à la plateforme de l'immobilier de la CCI
- Suivi signalétique des ZAE

FAITS MARQUANTS :

Compensation écologique : Etude de faisabilité.
Délib. du 25 juil. 16 (Sce Environnement)

ZAE St Laurent des Vignes : Vente d'un terrain supplémentaire à La Boucherie.

Délib. du 23 mai 16

ZAE Les Sardines : Cession terrain pour le parc aquatique.

Délib. du 19 Déc. 16

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEURS PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Le **Règlement d'Intervention** de la CAB traduit les orientations du SRDEII en modalités d'actions opérationnelles au profit des entreprises et de leurs écosystèmes.

- Suivi de la grippe aviaire.
- Immobilier d'entreprises : Recensement de locaux et de terrains à proposer aux entreprises.
- Suivi du projet d'installation du Crédit Agricole.



Conférence Territoriale, « Mon Territoire – Ma Région », 6 octobre 2016

EN CHIFFRES

109 contacts entreprises en 2016

196 locaux recensés et proposés aux entreprises

8 entreprises aidées pour un montant de 219.343 € d'aides votées en 2016 sur 5.065.507 € d'investissements à réaliser sur le territoire.

FAITS MARQUANTS

Motion de soutien à la filière gras.
Délib. du 15 fev. 16

Motion de soutien à la filière agricole dans le contexte des restructurations de Conserveries de Bergerac . *Délib. du 11 avr. 16*

Conférence Territoriale – Jeudi 6 octobre – « Mon Territoire – Ma Région »

Vente d'un terrain à la société Blason d'or.
Délib. du 25 juil. 16

STRUCTURES CONCERNÉES

Règlement d'Intervention :

⇒ Pépinières Lumen – *Délib. du 26 sept. 16*

⇒ SODI Mouleydier – *Délib. du 19 Déc. 16*

⇒ FISAC :

La Blanche Hermine – *Délib. du 25 juil. 16*

SAS Bregeon + Photo A. GUYOT + Optique Masson
Délib. du 19 Déc. 16

Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'ÉVÈNEMENTIEL : VÉLOPARADISO

La CAB, en partenariat avec Ciné passion en Périgord, a mis en place un projet qui s'est tenu en août 2016 au château de Monbazillac et sur les communes environnantes. Journée de découverte de notre territoire et de nos vignobles, en vélo et en tenue « vintage », cet évènement s'est conclu par la projection de films en plein air.

Le fonds de concours et subventions pour les projets structurants : Les réalisations

En 2015, le fonds de concours a permis à la **commune de Queyssac**, d'acquérir des bâtiments. Dès 2016, la mairie a proposé ce bâtiment à la location saisonnière mais s'est également servi de ce lieu, lors des 10 ans du Festival des arts, pour accueillir de nombreux artistes. Aujourd'hui, ce sont plus de 50 exposants (peintres, céramistes, sculpteurs, souffleur de verre, vanniers,...) qui viennent à la rencontre d'un public fidèle animer le cœur de ce village.

La **commune de Bergerac** peut désormais accueillir 22 autocars grâce à son aire de service et son aire de stationnement (fond de concours versé en 2016). Les autocaristes dépensent en France, 49€ par jour et par personne (en moyenne basse). Cette moyenne peut s'élever jusqu'à 56€/jour pour les touristes Allemands (*données extraites d'une étude économique menée par la DGE en 2015*). La proximité de ces aires avec le parc et le lac de Pombonne contribue aux succès de fréquentation de ces sites. Les camping-caristes y trouvent des chemins de promenade, la possibilité de faire du vélo, un accès à la baignade et un lieu de restauration, un endroit calme et naturel à proximité immédiate de la ville.

FAITS MARQUANTS :

Photothèque : Afin de mieux promouvoir le territoire, des photos ont d'ores et déjà été réalisées sur les communes de : Saint Nexans, Saint-Laurent des Vignes, Bergerac, Fraise, La Force, Monbazillac, Colombier, Lamonzie-Saint-Martin, Cours-de-Pile, Queyssac, ...

Ces photographies serviront pour les supports de communication de la CAB mais également pour la presse et les communes qui en feront la demande.

Tuileries à Mouleydier : Mise en place d'une nouvelle porte pour remplacer une porte défectueuse sur l'escalier d'écluses. Ce projet pluriannuel vise à permettre aux bateaux qui remontent la Dordogne de pouvoir utiliser le canal de Lalinde. Les fonds attribués à ce projet, en 2013 et 2014, s'inscrivent dans le cadre de la remise en navigabilité du canal à des fins touristiques. Pour l'occasion, les services ont réalisé un *time lapps* visible sur le site internet de la CAB et sur place.

Vin d'honneur du 10ème Festival des arts de Queyssac



Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

PROMOTION DU TERRITOIRE

Office de tourisme Bergerac Sud Dordogne

En 2016, la CAB a mis à disposition de l'Office de tourisme 230 000 € afin de lui permettre d'assurer les missions d'accueil, d'information et de promotion qui lui ont été déléguées par l'intercommunalité.

Parmi les actions mises en place par l'Office, il est notamment question de la professionnalisation des acteurs du tourisme du territoire dite action prévue dans le cadre de l'appel à projet de territoire touristique. L'Office de tourisme accompagne les prestataires afin de leur permettre d'exercer, au mieux, leur activité dans un secteur en constante mutation.

Pour ce faire il propose notamment, des ateliers numériques afin d'aider à créer et gérer son propre site internet, générer une carte Google indiquant un lieu d'activité, améliorer le recensement de son site sur internet, gérer les avis clients, etc...

Ces ateliers pédagogiques permettent, quel que soit le niveau informatique du prestataire touristique, de se familiariser avec les outils nécessaires à ce domaine d'activité. La plupart de ces ateliers sont gratuits et en fonction de la thématique nécessitent de 1h à 4h de formation.

Depuis 2016, l'Office de tourisme propose une centrale de réservation pour les hébergeurs afin de leur permettre d'optimiser l'occupation de leur(s) hébergement(s), de façon sécurisée.

Bergerac « Station touristique » ?

Soutien, par la CAB, au projet de classement de « Station Touristique » de la ville de Bergerac.



Travaux sur la porte d'écluse n°5

EN CHIFFRES :

Taxe de séjour : 105 628.00€ de recette pour la CAB

300 000 visiteurs du site de l'Office de tourisme

Réalisation de supports de communication et commercialisation

Dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projet touristique, le service tourisme aide les porteurs de projet à élaborer leur plan de communication (moyens adéquat, contenu, etc...).

Valorisation du patrimoine

PLUi : Participation aux ateliers patrimoine, **CLAVAP** (Commission locale de l'AVAP) : Expertise sur l'aspect patrimonial, **EURENCO** : Aide technique pour identification des fresques de qualité prise de clichés et travail en vue de la numérisation des éléments identifiés.

Soutien aux acteurs et porteurs de projets touristiques en termes d'ingénierie.

Formation de la Délégation Académique des Personnels de l'Education Nationale (DAFPEN)

Présentation de l'organisation des acteurs institutionnels du tourisme en Bergeracois, les projets touristiques menés par la CAB ayant une dimension de tourisme durable et les évolutions d'offres et de demandes en matière de tourisme. Le public était constitué d'enseignants de collèges et lycées, étant eux-mêmes formateurs Education et Développement Durable (EDD).

Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

RÉALISATIONS SUITE AU SOUTIEN EN TERMES D'INGÉNIERIE DE LA CAB

Eden et sens

Le service est en relation régulière avec les dirigeants de ce projet. L'aide apportée se fait notamment pour des questions de communication, de format d'évènementiel, de distribution, de réseau de producteurs...

Ainsi, en 2016, Eden et Sens a reçu sur site 3 000 visiteurs, lors des 10 marchés nocturnes animés, déclinés tout au long de la période estivale. Ce premier retour financier en lien avec leur exploitation permet à ces porteurs de projet d'envisager, dès 2017, de nouvelles perspectives de développement.

Site internet touristique commun

Dans le cadre de l'appel à projet de territoire touristique, l'ensemble des intercommunalités du Sud de la Dordogne se sont fédérées autour d'une action visant à la promotion de notre destination par un site internet commun et unique dédié au tourisme. L'idée est ici de :

- Enrichir l'offre proposée aux touristes et leur faciliter la visibilité de la destination du Sud Dordogne.
- Présenter le Sud Dordogne comme étant un lieu offrant de diverses et multiples opportunités de loisirs, d'hébergements, de restaurations...
- Faire des économies de gestion (moyens techniques, financiers et humains).

- Proposer un outil actuel qui réponde aux évolutions en matière de site internet et des attentes des internautes et des touristes « avant, pendant et après leur séjour ».
- Permettre un meilleur référencement de notre destination sur internet.

Veille juridique

- ⇒ Prise en compte des évolutions de la loi
- ⇒ Information sur la SACEM
- ⇒ Webséminaire sur les statuts des Offices de tourisme dans le cadre de la Loi NOTRe



La halle de Eden et Sens... Et les soirées gourmandes



Développement économique & Aménagement durable

TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS

Le transport public de voyageurs est une des compétences obligatoires de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise depuis le 1^{er} Janvier 2013.

La CAB est de fait Autorité Organisatrice de Mobilité Durable (AOMD). Il fonctionne sous la forme d'une régie à simple autonomie financière. Cette Régie dispose d'un Conseil d'Exploitation composé de 7 membres issus du Conseil Communautaire et de 3 personnes extérieures « qualifiées ». Le Conseil d'Exploitation est une instance consultative. Le représentant légal de la Régie est le Président de la CAB.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Cette compétence est exercée en régie sur la commune de Bergerac. Pour les autres communes de la CAB, le service Transports du Département (et à partir du 1^{er} Septembre 2017 par la Région) exerce pour le compte de la CAB, via une convention de délégation d'exercice de la compétence. Une première convention a été signée pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017.

Le Ressort Territorial (Ex PTU) correspond aux limites administratives du territoire de la CAB.

Quatre types de transports sont assurés :

- Transports publics de voyageurs (lignes régulières et TAD)
- Transports scolaires sur Bergerac
- Transports occasionnels sur Bergerac (Péri et Extra-scolaire)
- Transports « privés » pour l'EPCI

EN CHIFFRES

200 462 Kms parcourus par les TUB

170 393 en services réguliers

30 069 en services occasionnels

133 222 passagers transportés

47 086 élèves transportés sur Bergerac

16 138 jeunes des accueils de loisirs transportés



Transport Urbains Bergeracois (TUB)

LES RÉFORMES DU RÉSEAU

En septembre 2016, une réforme a été opérée sur le réseau :

2 lignes régulières cadencées à l'heure ; une desservant l'ouest jusqu'au centre commercial de la Cavaille et une à l'est jusqu'aux « Trois vallées » en partant du Pôle multimodal de la gare.

Arrêt de toutes les autres lignes.

En dehors des 2 lignes régulières, tout le reste de la Ville est desservi en Transports à la Demande (TAD).

Une desserte est possible matin et soir, tous les jours sauf dimanche, par le TAD pour les communes de la 1^{ère} couronne de Bergerac (jusqu'à 10 Km) et mercredi et samedi matin pour la 2^{ème} couronne.

BUDGET

Les Transports Urbains Bergeracois sont régis dans le cadre d'un budget annexe de la collectivité. L'équilibre de ce budget est atteint grâce au produit du Versement Transports (VT).

Les principales dépenses de fonctionnement sont (Prévisionnel 2017) :

Les charges à caractère général (217 250 €)

Les charges de personnel (633 617 €)

Les intérêts de la dette (28 000 €)

Les dotations aux amortissements (97 555 €)

Les recettes de fonctionnement :

La vente de billets et cartes d'abonnement (33 000 €)

Le produit du Versement Transport (800 000 €)

Les subventions d'exploitation (32 000 €)

Résultat d'exploitation reporté (253 186,10 €)

Développement économique & Aménagement durable

URBANISME



ACTIONS

- **Suivi du volet habitat sur le diagnostic.**
- **Evaluation de la vacance.**
- **Prise de rendez-vous avec les maires des communes pour recenser leurs besoins et problématiques en matière d'habitat** mais également pour leur donner de l'information sur les aides existantes (fonds de concours, aide à la pierre, etc...)
- **Réunions et ateliers** : Plan Départemental de l'Habitat (PDH), Comité Technique du Programme Local de l'Habitat, participation au Salon de l'habitat à Bergerac...
- **Abattement de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB)** : Assurer une égalité de service dans l'ensemble de leur patrimoine est un objectif des organismes HLM qui nécessite la mobilisation de moyens. Un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB permet aux bailleurs de compenser partiellement les surcoûts de gestion.

FAITS MARQUANTS

Délibération sur la Convention avec le bailleur Mésolia

Délibération sur la Convention avec Dordogne Habitat

Comité technique : Mode opératoire du bilan des actions 2016

Réunion de concertation entre les partenaires pour le pré-bilan 2016 et les perspectives 2017

COMITÉ RÉGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT (CRHH)

La CAB fait partie des rares structures à pouvoir siéger au bureau CRHH. Cette position stratégique permet d'avoir une information juridique et expérientielle dans le domaine de l'habitat. Ceci a également donné la possibilité à la CAB de plaider la cause des communes de Bergerac et de Prigonrieux dans le cadre de l'application de l'art. 55 de la Loi Egalité Citoyenneté visant à la création d'un nombre de logements sociaux définit en fonction du seuil de population (cf. mise en carence avec pénalités financière). La CAB fait également partie de la commission PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées) par arrêté préfectoral du 22 juin 2016.

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Le 27 mars 2016, la CAB a signé avec le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS), une convention d'occupation précaire portant sur l'accueil des réfugiés au sein des appartements situés sur l'ancien site de l'ESCAT à Bergerac. Ce qui a permis d'accueillir une vingtaine de personnes.

Cette mise à disposition se fait gracieusement avec paiement des fluides par le CCAS. Cette convention d'une durée d'1 an, avec un avenant datant du mois de novembre, permet d'étendre l'occupation jusqu'au mois d'octobre 2017.

Développement économique & Aménagement durable

HABITAT

La commission habitat se prononce sur les attributions du fonds de concours, les évolutions réglementaires et leurs applications.

En 2016, l'activité du service habitat s'est concentrée sur :

Fonds de concours

Modification du règlement intérieur (Délibération du 25 juillet), création de documents de candidature et convention.

Demandes des bailleurs

- **Dordogne habitat** : 4 maisons individuelles à St Nexans : 12 000€
- **Urbalys** : 1 logement individuel aux gilets – Bergerac : 3 000€, 19 chambres + 5 logements – Bd Beausoleil – Bergerac : 72 000€, 18 logements collectifs – rue St Michel – Bergerac : 54 000€
- **Mesolia** : 6 logements individuels au clos de la prairie – Bergerac : 18 000€, 14 logements individuels au clos de la prairie – Bergerac : 42 000€

Demandes des communes :

Commune de Fraise : 1 logement dans l'ancien presbytère : 3 000€

Commission Habitat/Urbanisme :

Ordre du jour de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB), le Règlement d'Intervention et l'attribution du fonds de concours 2016.

Conférence Intercommunale du logement (CIL) :

Délibération sur la constitution de la CIL et constitution des membres des 3 collèges (institutionnels, associatifs et professionnels).

STRUCTURES CONCERNÉES

Bailleurs sociaux : Dordogne habitat, Urbalys, Mesolia.

Communes : Fraise et Saint Nexans

Conférence Intercommunale du logement (CIL) : Etat, département, 27 communes, professionnels de l'habitat, Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), Centre Communale d'Action Sociale (CCAS), club de prévention l'Atelier.

FAITS MARQUANTS

Création de la Conférence Intercommunale du logement

Signature de la convention TFPB

Participation au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)

Accueil des réfugiés



Réalisation au moyen du Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) sur l'aire des gilets

Développement économique & Aménagement durable

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se fait par la gestion des aires d'accueil et de grand passage.

La CAB gère actuellement une aire de grand passage de 120 places, créée en 2004 par la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre, et une aire d'accueil, créée en 2007 par la Ville de Bergerac. La gestion de l'aire d'accueil a été transférée à la CAB le 7 juillet 2013.

Depuis le 1^{er} juillet 2015 la Communauté d'agglomération Bergeracoise a repris la gestion des aires d'accueils des gens du voyage en régie directe.

Il a été décidé de mettre en place un service d'accueil des gens du voyage constitué d'un chef de service, d'un agent d'accueil et d'une éducatrice spécialisée.

La reprise en régie va permettre de développer le volet social et l'accompagnement des familles ainsi que d'établir une relation de confiance entre les voyageurs et la collectivité.

PROJET SOCIAL

Le schéma départemental, loi du 5 juillet 2000, stipule et implique des conditions de stationnement et d'accueil corrects et doit permettre aux familles d'avoir accès aux services de droit commun (santé, travail, éducation, scolarisation).

Le projet permet une description précise et globale du rôle de l'agglomération sur le territoire ainsi qu'une définition de l'action pilotée sur l'aire d'accueil. Il est donc constitué en deux parties distinctes.

Ainsi, le projet social d'aire d'accueil « Les Gilets » s'articule autour de 5 objectifs et répond au cadre légal (article 6-1 de la loi du 5 juillet 2000). De plus, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental.

Action socio-culturelle avec les enfants du voyage



Deux éducateurs spécialisés sont chargés d'assurer le suivi de l'accompagnement social des voyageurs, de coordonner des actions médico-sociales et socio-culturelles en lien avec les partenaires du territoire. Ce projet social vise à favoriser l'intégration de l'aire d'accueil dans la cité, d'informer, de mobiliser les partenaires, de développer les actions permettant l'accès aux équipements de droit commun, de déterminer les demandes et de repérer les besoins. Ce projet s'étale sur un an et sera évalué en fonction des objectifs fixés. Ainsi, de nouvelles perspectives seront envisagées si besoin, en fonction des demandes, des besoins et des volontés.

EN CHIFFRES

286 stationnements réalisés

AIRE DES GILETS :

L'aire d'accueil « Les Gilets » compte 18 emplacements de 2 caravanes. Les travaux d'entretien annuels sont de 29048.26 € : Plomberie, électricité, menuiseries, revêtement sur les abords, petit matériel (fils à linge, peinture, serrures...).

Le nombre de jours d'occupation est de 9 558 pour un taux d'occupation de 69.12%

FAITS MARQUANTS

Équipement de l'aire d'accueil d'un système de Télégestion (gestion à partir d'une application informatique de la distribution d'eau et d'électricité sur chaque emplacement). Gain de temps et d'efficacité pour les personnels du service et obligation pour les voyageurs d'une meilleure gestion de leurs frais de séjour.

Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SPANC

Depuis la loi sur l'eau de 1992 et la nouvelle Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, les SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif - sont obligatoires sur l'ensemble du territoire national. Pour la CAB, cette compétence a été attribuée aux communes qui l'ont transférée à la CAB au 1^{er} janvier 2013.

ORGANISATION DU SERVICE

2 techniciennes CAB pour assurer la partie service public du SPANC, à savoir : réception des demandes de contrôles, renseignements des usagers + « service après-vente », vérification et validation des rapports établis par le prestataire,

4 techniciens Véolia (prestataire jusqu'au 31/12/17) pour assurer les contrôles techniques des installations et rédiger les rapports.

2016 : Réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement 2e partie de Gardonne et Lamonzie-Saint-Martin, ainsi que sur les communes de Cours-de-Pile, Mouleydier, Saint-Germain-et-Mons, Lamonzie-Montastruc, Saint-Sauveur de Bergerac et Creysse.

LES 6 TYPES DE CONTRÔLES RÉALISÉS PAR LE SPANC

- 1/ Contrôles de conception implantation pour le neuf & les réhabilitations
- 2/ Contrôles de bonne exécution des travaux pour le neuf & les réhabilitations
- 3/ Contrôles ventes
- 4/ Contrôles de diagnostics de l'existant
- 5/ Contrôles de bon fonctionnement
- 6/ Contrôles de faisabilité d'assainissement au stade du CU

EN CHIFFRES

1 955 contrôles facturés en 2016 répartis ainsi :

190 contrôles de conception implantation (neuf & réhabilitations)

164 contrôles de bonne exécution des travaux (neuf & réhabilitations)

192 contrôles ventes

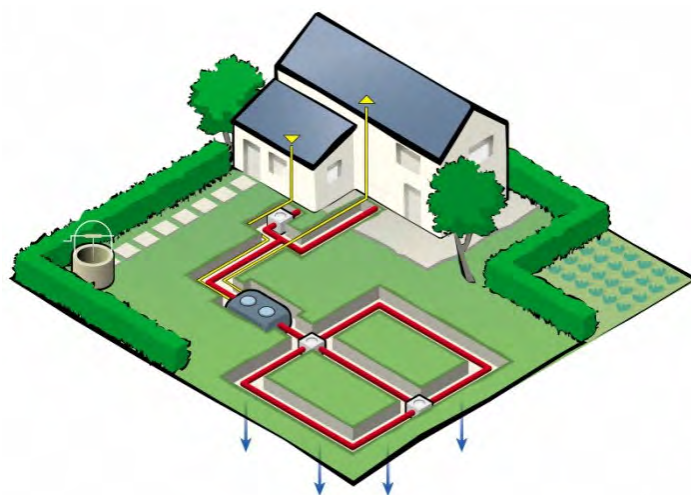
116 contrôles de diagnostics de l'existant

1 280 contrôles de bon fonctionnement

6 contrôles de faisabilité d'assainissement au stade du CU



Filtre à sable en construction



Exemple de dispositif d'assainissement non collectif

Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

VÉLOROUTE VOIE VERTE

Fin du travail sur le tracé avec le prestataire : Groupement de bureaux d'étude Folius Ecopaysage - Ingetec - Géoval + préparation de tranches de travaux pour 2017, 18, 19 et 2020.

Suivi et réception des travaux de réalisation d'une piste d'exploitation d'assainissement d'environ 2 km qui pourra servir de support à la future voie verte (site propre : piétons, PMR, vélos) à Mouleydier (entre la STEP et la cale de mise à l'eau).

RIVIÈRE

Entretien des berges et pistes en bord de Dordogne de : Gardonne, Lamonzie-Saint Martin et Bergerac selon 3 passages/an, plus débitage et enlèvement des arbres tombés.

Entretien annuel de l'île de la Pelouse à Bergerac et de la couasne de « Tuilière » à Lamonzie-Saint-Martin.

RANDONNÉE

Entretien des sentiers de randonnée (et liaisons) du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Dordogne « Autour de Bergerac » et « Autour de La Force » soit plus de 184 km de chemins entre juin et octobre 2016.

Parution du plan guide « Autour de Bergerac » en collaboration avec le CDT 24 cartographiant les boucles et liaisons de l'ancien territoire de la CCBP + recherche de points de vente locaux.

Entretien des berges de la Dordogne



EN CHIFFRES

TEPCV

2016 : Achat d'un bus de ville hybride (95 places) : 195 000 € HT

15 bâtiments de la CAB concernés par le lancement du marché d'audit énergétique (Centre culturel, crèches...)



Véloroute-Voie verte à Bergerac



Panneaux de sentiers de randonnée

Droits & Services à la personne



Droits et services à la personne

CRÈCHES

La CAB exerce les compétences en matière de Petite Enfance, à savoir, l'accueil des enfants âgés de 2.5 mois à 6 ans. La prise en charge est réalisée autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique visant à optimiser la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles.



En 2016, construction du Pôle Petite Enfance (PPE) à Naillac



STRUCTURES CONCERNÉES

Sur le territoire, la CAB assure la gestion de 7 crèches dont 2 micro-crèches et 1 halte-garderie.

Bergerac : Crèche Bellegarde (50 places), crèche Moulinier (30 places), crèche Pous (75 places), la Crèche Familiale (10 places) et le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Saint-Sauveur : crèche L'Eau Vive (20 places)

La Force : Micro-crèche Les Pitchouns (10 places)

Prignonrieux : Micro-crèche Les Moussaillons (10 places)

EN CHIFFRES

96 agents

53 stagiaires accueillis

En crèches : 430 enfants accueillis et 231 dossiers présentés en commission

En crèche familiale : 13 enfants accueillis, 5 assistantes maternelles

FAITS MARQUANTS

Semaine du goût « Voyage au milieu des saveurs de différents pays »

Fête de la galette

Café des parents (crèches Pous et Bellegarde)

Journée information « Nutri-santé »

Plusieurs interventions dans l'année d'E. ROUX « Eveil sonore »

Journée pédagogique le 26 avril « Eveil culturel » avec une table espagnole pour le repas du midi

Semaine de la parentalité en octobre

Fête à thème de fin d'année à la crèche Moulinier

Droits et services à la personne

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le Relais Assistantes Maternelles « A petits pas » est un service public, libre et gratuit offert aux parents, futurs parents, assistants maternels et candidats à l'agrément du secteur de la CAB.

Ce lieu d'écoute, de conseil et d'information a pour but d'améliorer la qualité d'accueil à domicile et de participer à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Pour ce faire, les deux animatrices du RAM, éducatrices de jeunes enfants, proposent au public :

Des temps de permanences pour accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil, dans leurs démarches administratives relatives au contrat de travail, renseigner les professionnels sur leurs droits et devoirs de salariés ou aborder des questionnements pédagogiques liés à l'accueil du jeune enfant.

Des ateliers d'éveil destinés aux moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel sont organisés sur différents lieux du territoire dans un souci de proximité du service. Adaptés aux besoins des enfants présents, ils permettent aux professionnels de rompre leur isolement.

Des temps de réunion en soirée, parfois ouverts aux parents, viennent enrichir la pratique des assistants maternels.

EN CHIFFRES

242 assistants maternels soit 767 places

173 matinées d'animation sur 8 lieux différents

6 ateliers jeux/semaine sur 8 sites

3 permanences/semaine

148 permanences d'accueil et d'information

924 appels et 166 RDV

938 courriers envoyés et 1744 mails traités

FAITS MARQUANTS 2016

Nombreuses sorties et soirées thématiques proposées au fil de l'année

Déménagement du service en fin d'année au Pôle Petite Enfance (PPE) à Naillac

Sortie du RAM au château de Monbazillac



Droits et services à la personne

ACCUEILS DE LOISIRS

Plusieurs structures à destination de la jeunesse sont gérées par la CAB. Les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans sont ainsi accueillis et accompagnés au sein des 5 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Les 5 ALSH de la CAB proposent aux enfants et aux jeunes du territoire des activités de loisirs diversifiées, respectueuse des rythmes de vie (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et technique).

Les programmes d'animation sont construits en faisant référence **au projet éducatif et aux projets pédagogiques proposés par chaque équipe.**

ACCUEIL DE LOISIRS DE BERGERAC « TOUTIFAUT »

Implanté dans un parc de 7 ha, l'ALSH de Bergerac « Toutifaut » accueille des enfants de 3 à 7 ans, les mercredis après-midi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 58 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA FORCE

Implanté dans la rue des écoles à proximité de la médiathèque, l'ALSH de La Force accueille des enfants de 3 à 14 ans, le mercredi après-midi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 58 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRIGONRIEUX

Implanté dans le parc des écoles, l'ALSH de Prigonrieux accueille des enfants de 3 à 12 ans, le mercredi après-midi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 70 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT-SAUVEUR

Implanté dans le bourg, l'ALSH de Saint-Sauveur accueille des enfants de 3 à 12 ans, le mercredi après-midi, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 35 enfants.



Atelier médiéval avec les enfants de l'accueil de loisirs

EN CHIFFRES

1 796 enfants accueillis dont 144 hors CAB :

- Bergerac : 789
- La Force : 282
- Prigonrieux : 273
- St Sauveur : 176
- VPTJ : 276

76 enfants pour les 5 mini séjours estivaux.

A Noël, regroupement des 5 ALSH à Toutifaut pour 10 jours de fonctionnement :

128 enfants/jours en moyenne (106 en 2015)

OPÉRATION VACANCES POUR TOUS LES JEUNES (VPTJ)

VPTJ permet d'accueillir 90 jeunes, de 12 à 17 ans et propose une programmation d'activités et de sorties à un tarif accessible à tous, durant les vacances. L'accueil se fait à la salle de l'Orangerie, Parc Jean Jaurès, à Bergerac. En 2016, pour la deuxième année, VPTJ a ouvert ses portes aux vacances d'automne et de Noël.



Laser Quest avec les jeunes de VPTJ

Droits et services à la personne

ACCUEILS DE LOISIRS

ACTIONS

1/ DIFFUSION D'UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION À L'ATTENTION DES FAMILLES

Ce questionnaire a été élaboré pour permettre, après trois années de fonctionnement, de mesurer au mieux la perception des accueils de loisirs et d'améliorer la qualité du fonctionnement. Il a permis aux familles de s'exprimer sur : Le projet structures, les équipes éducatives, la gestion administrative, la place des parents, les locaux, les transports. **Au vu des réponses, des perspectives et des axes de développement ont été mis en avant.**

2/ CRÉATION D'UN PORTAIL FAMILLE INTERNET permettant la réservation en ligne, le prélèvement en ligne automatique après validation de l'ALSH et la mise à jour des données par les familles.

3/ REVISITE DE L'AXE COMMUNICATION dans sa globalité avec envoi des plaquettes séjours par emails et/ou infos SMS et incitation à la visite du site internet de la CAB.

FAITS MARQUANTS

MINI-SÉJOURS

76 enfants et jeunes ont pu profiter de mini-séjours proposés sur les deux mois de l'été. Au nombre de 5, ces mini-camps se sont déroulés en Gironde et dans le Périgord. Favoriser le dépaysement, proposer à l'enfant de nouveaux loisirs et développer la vie en collectivité restent les objectifs de cette offre.

NOËL A TOUTIFAUT

« L'invitation au voyage » : Aux vacances de Noël, il a été décidé de rassembler sur le site de Toutifaut Bergerac tous les animateurs les enfants de 4 autres ALSH. Une dynamique intéressante qui a permis, à nouveau, la découverte d'un large éventail d'activités, l'échange et la mixité.

UN FILM DOCUMENTAIRE réalisé par les jeunes de VPTJ : « D'hier à aujourd'hui regards croisés que les accueils de loisirs de la CAB ». Cette vidéo est visible sur le site internet de la CAB.

LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT avec les Francas de Dordogne et l'IME de Rosette-Papillons Blancs, le Comité d'Etablissement Fondation John Bost, l'association Cinquième Sens, la Fédération de pêche Dordogne, l'Association Sport pour Tous, la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne, Lire et Faire Lire.

19 enfants de l'IME ont fréquenté les ALSH de Toutifaut, de la Force et de Saint Sauveur.

3 enfants de l'institut ont pu aussi bénéficier de l'offre mini-séjours.

FORMATION À L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES D'ANIMATION

1/ A l'IME (Institut Médico Educatif) de l'Association Les Papillons Blancs sur la thématique des enfants en situation d'handicap.

2/ Conférence participative en marge de la semaine de la parentalité sur le thème de la Laïcité le 18 octobre : Mobilisation des ALSH sur cette journée destinée aux professionnels de la famille, de l'enfance et de la jeunesse.

Droits et services à la personne

BUREAU INFORMATION JEUNESSE/ESPACE JEUNES



LE BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

Le BIJ est un véritable outil à la disposition des jeunes de la CAB et de l'ensemble des personnes au contact des jeunes (Parents, grands-parents, professeurs, professionnels de la jeunesse...). Ses locaux situés place Doublet sont un vrai lieu d'accueil, d'information, de contact, d'écoute, de rencontres et d'échanges avec des informatrices jeunesse formées pour soutenir et accompagner les jeunes dans leurs questionnements, démarches et projets. Il dispose également d'un cyberspace avec 6 postes.

Le Cyberspace Emploi au BIJ est ouvert aux demandeurs d'emploi quel que soit leur âge uniquement sur RDV, 2 matinées par semaine pour un accompagnement informatique. Le mardi matin, les ateliers se font sur prescription de Pôle Emploi.

L'ESPACE JEUNES

C'est un lieu d'accueil pour les 12/25 ans. Ils apprécient de pouvoir s'y retrouver, discuter, jouer, consulter Internet... C'est aussi un lieu dans lequel ils trouvent une équipe à leur écoute pour les accompagner dans leurs projets. Enfin, la structure propose des événements pour la jeunesse.

EN CHIFFRES

9 126 demandes de jeunes traitées

7 428 jeunes venus au BIJ

BOURSES INITIATIVES JEUNES :

12 boursiers

PROFIL DES BOURSIERS :

- 5 filles, 7 garçons (17 à 2 ans)

- 8 scolaires, 3 demandeurs d'emploi et 1 salarié

- 8 Bergeracois dont 1 politique de la ville, 4 CAB

OPÉRATION SAC

ADOS :

33 jeunes partis

7 projets



Jeunes de l'opération Sac Ados

FAITS MARQUANTS

Vendredi 14 janvier : After-work - Lieu : BIJ/EJ

Jedi 4 et vendredi 5 février : Addictions, les conduites à risques - A.P.I.C.A - Lieu : Rocksane

Jedi 24 et vendredi 25 mars : Harcèlement, Noemya Grohan - Lieu : Rocksane

Jedi 24 mars : Harcèlement, Rencontre / débat - Lieu : Médiathèque Bergerac

Mercredi 23 mars : Jobs d'été

Mercredi 8 juin : Bien préparer ma saison- Lieu : bij/ej

Mardi 21 juin : Fête de la musique - Lieu : place doublet

Juillet : Quinzaine futurs étudiants - Lieu : BIJ/EJ

Jedi 13 et vendredi 14 octobre : Respect des règles, des autres, de soi - OLYMPIO - Lieu : Amphithéâtre des papillons blancs

Jedi 1er et vendredi 2 décembre : Sex'primer / sex'perimenter - C.P.E.F / C.D.A.G - Lieu : Rocksane



Journée d'information du BIJ

Droits et services à la personne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

POURQUOI ?

Les élus de la collectivité ont souhaité mettre en place un conseil de jeunes à l'échelle du territoire de la CAB.

La création d'un Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) s'inscrit dans une dynamique citoyenne.

La participation à la vie démocratique prend toute sa mesure. Le CCJ est une instance participative, un espace de paroles.

Il permet au jeune : De faire entendre sa voix, recueillir les idées des autres jeunes, améliorer la vie des jeunes et des adultes du territoire, prendre part aux décisions afin de réaliser des projets d'intérêt général, rencontrer d'autres jeunes du territoire et s'initier à la citoyenneté.

LE RÔLE DU JEUNE CONSEILLER

Un travail d'équipe, une mission de représentation auprès des jeunes du territoire et lors des cérémonies officielles de leur commune.

Une force de propositions et d'idées dans différents domaines (culture, jeunesse, environnement, sécurité...) pour mener des actions sur le territoire de l'agglomération.

LE CCJ - COMMENT ÇA MARCHE ?

L'investiture des jeunes conseillers a eu lieu le 6 février 2016, en présence du Président, des élus du territoire et de leurs familles. Ils sont encadrés par des animateurs qui les guident dans la mise en œuvre de leurs projets.

Le CCJ peut, en cours de mandat, intégrer d'autres candidatures.

LES MOYENS À DISPOSITION ?

Le CCJ dispose d'un budget propre pour son fonctionnement. En cas de projet d'envergure, le CCJ peut s'associer au service.



Rainbow Rando

EN CHIFFRES

22 jeunes de 12 à 17 ans

15 communes représentées

3 années pour construire des projets

FAITS MARQUANTS

ACTION « RAINBOW RANDO »

1^{ère} édition en collaboration avec le BIJ/Espace Jeunes. Un parcours pédestre Prigonrieux - Bergerac avec des pigments de couleurs jetés sur les participants. De nombreux partenaires. 80 participants, âge moyen 14,5 ans.

ACTION SOLIDARITE AVEC L'UNICEF

Aider les enfants en difficulté à l'échelle du territoire et au niveau mondial via l'UNICEF.

Collecte de fonds lors d'un concert caritatif. Remise d'un chèque de 346 € à l'UNICEF grâce à la vente de peluches (collectées dans les accueils de loisirs de la CAB) et des crêpes. Les peluches restantes ont été offertes au Secours Populaire de Bergerac.

ACTION JOBS D'ÉTÉ POUR LES MINEURS

Une réelle motivation des jeunes mineurs de « Rentrer » dans la vie active. Partage d'expériences de recrutement par les communes de Mouleydier et de Bouniagues pour motiver les autres communes. Production d'un guide.

Droits et services à la personne

PISCINE INTERCOMMUNALE DE PICQUECAILLOUX

Seul équipement couvert sur tout le Bergeracois, la piscine intercommunale de Picquecailloux accueille différents publics : Ecoles primaires, collèges, lycées, instituts médicalisés, organismes publiques : CRS, gendarmes, pompiers, police, associations sportives de natation et autres, accueils de loisirs, comités d'entreprise, grand public, animations adultes et enfants, leçons individuelles.

Depuis juillet 2016, il est possible de louer tout au long de la journée de l'Aquabike.

Les cours d'AQUAGYM sont vendus par périodes (3 dans l'année), sans dossier d'inscription et en vente toute l'année, à la caisse, aux horaires d'ouverture du public. L'Aquabike est en location par créneau de 30 minutes, au prix et en complément d'une entrée piscine adulte.

EN CHIFFRES

114 401 entrées

338 jours d'ouvertures

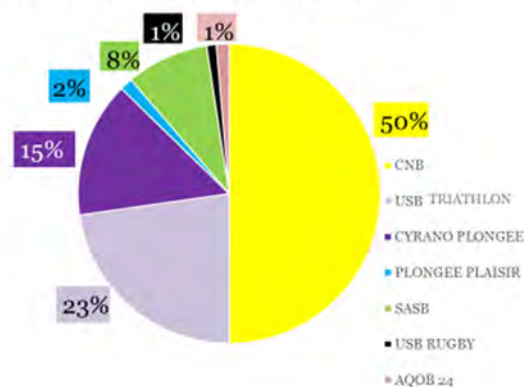
34 438 élèves primaires et secondaires

7 associations sportives de natation et autres

8 compétitions départementales et régionales

5 événements dont le Téléthon

70 - REPARTITION L/h PAR ASSOCIATION



PROJECTIONS 2017

Nouvelles activités : Aquabike et Aquatraining dès le 4 septembre 2017

4 créneaux d'Aquabike de 40 minutes, par groupe de 15, conduit par un coach sportif.

5 créneaux d'Aquatrainning de 45 minutes, par groupe de 15, conduit par un coach sportif sur différents appareil immergés : Tapis roulant, Eliptique, Trampoline, Steps, aquabike.



Droits et services à la personne

SANTÉ

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Comité de suivi le 29 avril dont désertification médicale : Plan d'actions

Comité de pilotage du 28 septembre :

1. Avenant de prolongation du CLS 1
2. Méthodologie de réalisation du bilan CLS 1
3. Méthodologie de co-construction du CLS 2ème génération
4. Présentation des nouvelles demandes de signataires



CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

Candidature pour la labellisation auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du CLSM de la CAB en partenariat avec l'Hôpital Vauclaire et préparation des travaux 2017.

ELABORATION DU BILAN CLS

- ⇒ Axe 3 le 30 novembre
- ⇒ Axe 1 le 1er décembre
- ⇒ Axe 2 le 1er décembre

⇒ Journée de formation et de travail avec l'ARS régionale et l'Institut de Recherche en Santé Publique (IReSP) pour l'élaboration du bilan du CLS 1

FAITS MARQUANTS

Collaboration dans le projet des Rencontres E-Santé et Territoires organisées le 17 septembre à Bergerac

Contrat de Ruralité et santé : Elaboration de fiches actions pouvant être éligibles au Contrat de ruralité

Maison de santé de Sigoulès : Travail en collaboration avec la Mairie de Sigoulès, les professionnels de Santé, l'ARS et l'ATD pour la labellisation du projet de Maison de Santé de Sigoulès.

Participation aux ateliers d'élaboration du futur Plan Régional Santé Environnement

Campagne AVC avec l'Hôpital de Bergerac : 29 octobre

Aide logistique pour la réalisation d'une conférence organisée par la MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer) le 2 novembre : Personnes âgées en perte d'autonomie.

Aide technique à la faisabilité d'une Maison de Santé à Prigonrieux

Présentation du Cluster Santé Régional TIC SANTE aux membres du CLS

Droits et services à la personne

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CENTRE CULTUREL MICHEL MANET

ET AUDITORIUM ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND

Destiné essentiellement à la diffusion et à la promotion du spectacle vivant, le Centre culturel Michel Manet souhaite sensibiliser tous les publics présents sur son territoire.

Il intègre par ailleurs d'autres types de propositions : Conférences sur l'architecture animées par Caroline Mazel, des ciné-conférences, des expositions et des vernissages.

En 2016, dans le cadre de la convention qui fait du Centre culturel un des Pôles partenaires de l'Opéra National de Bordeaux, un déplacement du public bergeracois a été du reste programmé au Grand Théâtre.

Politique tarifaire

Soucieuse de s'adresser au plus grand nombre, et consciente des problématiques du territoire, la CAB a réfléchi à une grille tarifaire qui tenait compte de tous ces paramètres. Ainsi des grilles spécifiques ont été proposées s'agissant de proposer des spectacles hors les murs ou de s'adresser aux familles.

Par ailleurs, une différenciation a été faite pour les spectacles de théâtre qui attirent un très grand nombre de spectateurs (tête d'affiche). Ainsi une tarification « 2^{ème} série » a été validée. Enfin, un tarif particulier proposé aux entreprises disposant d'un Comité d'Entreprise (CE) a été mis en place.



Barbe-Neige et les Sept Petits Cochons au bois dormant



« La Grande Sophie » au Centre culturel, février 2016

EN CHIFFRES

34 spectacles dont 5 décentralisés et 7 proposés au public scolaire

59 représentations

11 266 spectateurs

15 pièces de théâtre

5 spectacles de danse

8 spectacles musicaux

3 spectacles de cirque ou issus de nouvelles formes

1 spectacle humoristique

LES PARTENARIATS

La Ville de Bergerac : Réalisation des panneaux positionnés sur la façade du Centre culturel Michel Manet.

L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord : Aide technique et artistique pour tous les spectacles proposés en décentralisation.

L'Office Artistique de la Région Aquitaine : Soutien à la diffusion des propositions issues de compagnies régionales.

Le PNAC-Agora de Boulazac : Accueil mutualisé de spectacles.

Les associations Passerelle(s) et Overlook pour la co-organisation du concert « La Grande Sophie »

Le Melkior Théâtre/ La gare mondiale : Co-organisation du Festival [TRAFIK]*

Droits et services à la personne

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

LE ROCKSANE

Lieu de diffusion, de formation et de création, labélisé par l'Etat Scène de Musiques Actuelles (SMAC). De plus, le Rocksane fait partie du réseau interrégional Rock School qui a pour but non seulement de développer les pratiques amateurs et d'améliorer la qualité de celle-ci, mais aussi de permettre des rencontres entre générations.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Etablissement d'enseignement artistique, l'école de musique dispense des cours de musique dans 21 disciplines. C'est une antenne de Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRD). Par ailleurs, l'école propose des animations gratuites pour découvrir les disciplines enseignées.

EN CHIFFRES

ÉCOLE DE MUSIQUE

353 élèves dont :

229 adhérents CAB

29 extérieurs CAB

45 animations proposées dans et hors les murs (Rocksane, Médiathèque de Bergerac, accueils de loisirs...)



Concert de Dionysos au Rocksane le 6 octobre 2016

EN CHIFFRES

ROCKSANE

57 Groupes programmés : 30 régionaux, 9 nationaux et 2 internationaux

10 000 Entrées

1 500 Scolaires

42 Dates

10 Co-Productions

3 Créations de spectacles

10 Spectacles hors les murs dont 4 concerts en prison avec 70 Détenus

8 groupes accueillis en résidence sur 40 jours

8 apéros concerts : 1 000 personnes

3 studios mis à la disposition de 10 groupes

ROCK SCHOOL BERGERAC :

6 enseignants

2 000 heures de cours

134 élèves

EN CHIFFRES

LA RAPIETTE :

8 000 exemplaires, distribués dans 250 lieux CAB et 50 hors CAB

734 likes (vues) sur le Facebook Rapiette



Répétitions à l'École de musique

Droits et services à la personne

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

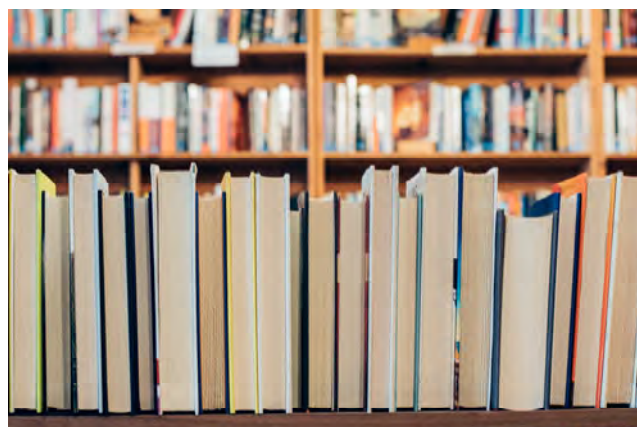
Le réseau des bibliothèques de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est un service chargé de promouvoir la lecture et de contribuer aux loisirs, à la culture, à la formation continue, à l'information et à la documentation de tous.

De la petite bibliothèque de proximité rurale, au cœur du bourg, avec une modeste sélection des livres dont on parle, aux médiathèques informatisées plus spacieuses, aptes à satisfaire la curiosité du plus grand nombre, il y en a pour tous les goûts : Best-sellers, guides pratiques, musique pop ou classique, cinéma, bien-être...

Ce sont près de 120 000 livres, 14 000 CD, 4 900 DVD et 170 abonnements qui sont mis à disposition des usagers, qui peuvent ainsi découvrir toute l'année l'offre culturelle et éditoriale, complétée par l'indispensable apport de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne partenaire de notre réseau.

Les bibliothèques participent également au tissu éducatif, social et d'accompagnement à la personne.

L'accueil des établissements scolaires, des centres de loisirs, des crèches et des relais d'assistantes maternelles (« Bébés lecteurs ») des structures de suivi pour nos anciens ou pour les personnes handicapées mobilisent les bibliothécaires une bonne partie de l'année.



EN CHIFFRES

4 médiathèques et 9 bibliothèques

7 000 abonnés

200 000 documents prêtés dont 45 % à destination des moins de 14 ans

ACCUEIL DES GROUPES :

12 000 élèves

450 jeunes des centres de loisirs

1 000 « pitchouns » en bas-âge

ANIMATIONS :

8 000 personnes venues pour des expositions, concerts, rencontres, projections

1 400 enfants ont assisté aux P'tits Contes 2016

Abonnement : 7€ par an et par personne

Gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emplois et personnes bénéficiaires des minima sociaux.

Gratuit pour les collectivités (établissements scolaires et médico-éducatifs).



FAITS MARQUANTS

Les bibliothèques, lieux d'échanges vivants, s'associent aux temps forts de la programmation culturelle **départementale**, comme *Étranges Lectures* ; **intercommunale**, comme *la Fête du Jeu* ou *les Cultures Urbaines*; **locale**, comme le Festival Drôles Lecteurs. Elles portent aussi leur propres temps forts. *Les P'tits Contes* qui tournent dans toutes les bibliothèques. *Le Mois du Film Documentaire*, cycle national consacré au cinéma du réel, en novembre chaque année. Elles proposent des projets issus de partenariats, ainsi, la place accordée à la musique vivante (avec les présentations d'instruments à la Médiathèque de Bergerac, associée à l'École de Musique). Littérature, arts plastiques, contes et comptines, sciences, questions de société... surveillez la Rapiette : une de vos bibliothèques s'y niche forcément !

Droits et services à la personne

MUSÉES

Principalement orientée en 2016 vers le Musée du tabac, seul musée de Bergerac labellisé Musée de France, l'activité est partagée entre actions visibles par le public et actions, obligatoires mais sans visibilité immédiate, liées à la gestion et à l'enrichissement des collections. Le développement de la boutique s'est poursuivi avec la mise en vente de nouveaux produits entraînant une augmentation des recettes. Des modifications ont été apportées à la scénographie pour une meilleure satisfaction du public : Nouveaux éclairages des vitrines,



installation de stores et de vidéos pour expliquer le fonctionnement des machines. L'aménagement d'une salle d'introduction à la culture du tabac permet de présenter de nouveaux objets sortis des réserves.

L'équipe du musée s'est particulièrement investie dans la remise en état de 2 salles du Musée du tabac qui permettront d'y accueillir des expositions temporaires. La première, consacrée aux créateurs de mode et

photographes ayant travaillé autour du thème de la Gitane, a été plébiscité par les participants à la Nuit européenne des musées. Le travail scientifique sur les collections du Musée du tabac se poursuit avec un enrichissement conséquent de la photothèque, la numérisation de photographies d'œuvres provenant du fonds de la Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes (SEITA), le récolement et le marquage d'objets.

Au Musée de la Ville, la fin du récolement et du marquage des fonds Mounet-Sully, Sarah Bernhardt et Pozzi, prélude de leur numérisation. La multiplication des contacts et propositions de donateurs traduit la notoriété croissante du musée. Parmi les dons ou acquisitions en vente publique, on soulignera l'entrée dans les collections d'une vingtaine d'objets du fumeur japonais, d'un album d'une centaine de cartes postales sur le thème du tabac et de nombreuses affiches anciennes.

EN CHIFFRES

MUSEE DU TABAC :

4 793 visiteurs sur 281 jours d'ouverture

MUSÉE DE LA VILLE :

2 292 visiteurs sur 281 jours d'ouverture

MUSÉE COSTI :

674 visiteurs sur 22 jours d'ouverture

FAITS MARQUANTS

NUIT EUROPÉENNES DES MUSÉES :

295 visiteurs

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :

731 visiteurs

Droits et services à la personne

LUDOTHÈQUE

Structure socio culturelle dédiée aux jeux et jouets.

Espace de jeux pour tous, favorisant la parentalité, les rencontres et les échanges autour du matériel ludique. La ludothèque propose du prêt de jeux/jouets, du jeu sur place, des animations ponctuelles, et des soirées jeux.



EN CHIFFRES

ACCUEIL PUBLIC :

182 familles adhérentes

2 492 enfants reçus

1 886 adultes reçus

918 jeux loués

ACCUEIL GROUPES :

48 collectivités adhérentes

3 125 enfants reçus

663 adultes reçus

553 jeux loués

JEUX SURDIMENSIONNÉS LOUÉS :

150 jeux loués

Fête du jeu au jardin Perdoux à Bergerac

SEMAINE DU JEU DE SOCIÉTÉ

19 - 25 novembre 2016

LUDOTHÈQUE

Bergerac



SAMEDI 19 NOVEMBRE

Soirée jeux

20h - 23h

A partir de 7 ans

TOUTE LA SEMAINE

Découverte et fabrication de jeux anciens d'ici et d'ailleurs

Entrée gratuite



Ludothèque de la CAB
Tél : 05 53 74 28 51
8 avenue Paul Doumer

FAITS MARQUANTS

ITINÉRANCE :

7 déplacements dans différentes communes de la CAB

SOIRÉES JEUX :

2 soirées thématiques « Jeux de plateaux »

SEMAINE DES MATHÉMATIQUES :

Du 15 au 18 mars. En partenariat avec l'éducation Nationale.

114 élèves et 15 adultes reçus

FÊTE MONDIALE DU JEU :

Le 28 mai au Jardin Perdoux à Bergerac

Plus de 1 000 visiteurs

13 stands de jeux

Grands projets & Services techniques



Grands projets et services techniques

GRANDS PROJETS

PARC AQUALUDIQUE

- Lancement du Marché public global de performance pour la conception réalisation, exploitation et
- maintenance du parc aqualudique de la communauté d'agglomération n° CAB2016-012.
- Procédure concurrentielle avec négociation.
- En fin d'année le jury a émis un avis sur les 3 projets présentés
- Choix du site : ZAE sardines lot 4, 5, 6 – 1ha dédié au parc aqualudique
- Coût opération (hors terrain et étude MOA) : 8,4 millions € H.T

PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION (PLR)

- Ecriture d'un avenant n°2 signé le 28 juin 2016
- Intégration de la cité du numérique dans le PLR
- Prolongation des délais du PLR

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

Ouverture de la structure

3 janvier 2017



Pôle Petite Enfance (PPE) à Naillac



Pôle Petite Enfance (PPE)

Pôle Petite Enfance (PPE)

Grands projets et services techniques

BUREAU D'ÉTUDE

Le bureau d'études (4 agents) travaille sur différents projets d'aménagements urbains et semi-urbains, de sécurité ou de requalification de bourg. Il suit ces opérations de la conception à la réalisation. De plus, le bureau d'études répond aux demandes d'aide technique des autres services de la collectivité. Par ailleurs, le bureau d'études assiste les communes membres sur des projets communaux en leur apportant une aide technique ou administrative (plan, dossier de demande de subvention, DCE,...).

PATRIMOINE

Travaux d'accessibilité : Médiathèque de Bellegarde, bibliothèque de Lamonzie-Saint-Martin, Auditorium/ Ecole de musique et crèche de Saint-Sauveur de Bergerac.

Travaux d'aménagement divers : Complexe sportif du Roc, piscine intercommunale de Picquecailloux, centre de loisirs de Toutifaut, atelier technique de Saint-Laurent-des Vignes, crèche Bellegarde, crèche de la Force et château du Roc.

Travaux de remise aux normes électriques suivant les observations des organismes de contrôle APAVE, SOCOTEC,...

LE BUREAU D'ÉTUDES A TRAVAILLÉ SUR :

ZA Les Sardines à Bergerac (division lots, modification règlement de lotissement), Saint-Laurent-des-Vignes (zone de loisirs), ZA Bouniagues : Projet extension de voie (étude) et ZA Lanxade à Prigonrieux : Projet création de voie (étude).

Réalisation de plans de bâtiments

Mise en conformité électrique suite aux vérifications périodiques obligatoires

Il a réalisé les plans des tournées de collecte des ordures ménagères et des circuits de fauchage. Il réalise et/ou imprime des plans grands formats pour les autres services de la collectivité. En prévision de la fusion entre la CAB et la Communauté de Communes des Cantons de Sigoulès, le bureau d'études a participé aux mesurages des routes de cette dernière.

EN CHIFFRES

COÛT (TTC) DES AMÉNAGEMENTS

URBAINS ET SEMI-URBAINS DE SÉCURITÉ :

Bergerac/rue Georges Clémenceau : 231 000 €

Bergerac/Bd Santrailles : 33 500 €

Bergerac/divers : 85 000 €

Bergerac/carrefour RD32 – Rue R. Bruzac –
Rue de Campréal : 76 000 €

Bergerac/Rue des Vedelles : 41 000 €

Bergerac/Rue Duguesclin : 70 000 €

AMÉNAGEMENTS DE BOURGS :

Lamonzie Montastruc : 280 000 €

La Force : 285 000 €

St Nexans : 430 000 €



Aménagements de bourg : Lamonzie Montastruc

Grands projets et services techniques

VOIRIE

Le réseau routier du territoire a la particularité d'être très hétérogène avec des trafics routiers très variables (de quelques véhicules à plusieurs milliers par jour). L'état de ces voies varie également beaucoup, ainsi que leur morphologie (rurale, périurbaine, résidentielle, urbaine, ...).

Les agents du service assurent ainsi à la fois des missions programmables, qui sont effectuées par secteur et selon un schéma défini, et des missions non programmables.

Le nombre d'interventions est principalement lié à la densité de population et au linéaire de voirie par commune. En 2016, elles sont au nombre de 1 845.

EN CHIFFRES

VOIRIE

1 845 interventions non programmées :

- 188 d'enrobés
- 129 de revêtement
- 203 de maçonnerie
- 194 de peinture
- 543 de signalisation
- 14 de fauchage
- 73 d'hydrocurage
- 131 curage/busage
- 49 élagage

321 interventions diverses

690 Km de fauchage programmés

109 050 m² de réparation de chaussée en régie

65 050 m de curage de fossé

EN CHIFFRES

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

825 dossiers ont été traités

778 arrêtés ou accords techniques délivrés

47 dossiers qui ne nécessitent pas d'arrêté

263 récépissés de Déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT-DICT) ont été faits

73 réponses aux informations préalables au projet de travaux

Délai moyen pour :

La réalisation des arrêtés ou accords techniques => 11 jours (2 mois maxi légalement)

L'envoi des réponses aux récépissés des DT et des DICT et aux informations préalables au projet de travaux => 2,5 jours



Goudronnage



Fauchage

Grands projets et services techniques

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les points forts du service :

- Un rendu du service public au plus proche des administrés.
- Un service à l'écoute de la population et d'une grande disponibilité.
- Une politique sur l'optimisation de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.



TONNAGE COLLECTÉ

EN RÉGIE :

Bergerac, Prigonrieux, La Force

35 963 habitants

10 173 tonnes de sacs noirs

1 952 tonnes de sacs jaunes

134 tonnes de déchets verts

PRESTATAIRE SITA-SUEZ :

Cours-de-Pile, Saint-Sauveur, Creysse, Mouleydier, St-Germain et Mons, Lamonzie-Montastruc, Lembras, Queyssac, Ginestet, St-Nexans, Bouniagues, Colombier, Monbazillac, St-Laurent des Vignes, Lamonzie-St Martin, Gardonne, St-Pierre d'Eyraud, le Fleix.

20 448 habitants

4 126 tonnes de sacs noirs

638 tonnes de sacs jaunes

PRESTATAIRE SMECTOM-SMD3 :

Bosset, Fraisse, Lunas, Monfaucon, St-Gery, St-Georges de Blancaneix.

1 490 habitants

293 tonnes de sacs noirs

98 tonnes de sacs jaunes

EN CHIFFRES

32 AGENTS DONT :

28 chauffeurs/ripeurs

1 Chef de service

1 Coordinateur de proximité – Régie secteur Ouest et administratif

1 Coordinateur de proximité – Régie Bergerac et terrain

1 secrétaire administrative

PARC ROULANT :

10 bennes à ordures ménagères

1 camion grue (déchets verts)

4 véhicules de service (intervention diverses sur les 27 communes de la CAB – Enlèvement d'encombrants sauvages)

STRUCTURES CONCERNÉES :

Pôle Aménagement et Infrastructure pour l'administratif.

Centre Technique Municipal : Pour les agents chauffeurs/ripeurs. Stationnement des véhicules de collecte.

Moyens



Moyens

RESSOURCES HUMAINES

Les 6 agents de la Direction des Ressources Humaines assurent le suivi de la vie professionnelle de 371 agents permanents (au 31 décembre 2016) de la collectivité au travers de la gestion des carrières, des absences, de la rémunération, de la formation, de la prévention des risques professionnels, ...

En 2016, le service a notamment lancé une démarche mutualisée avec les communes du territoire pour la mise en place du Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

FINANCES - INFORMATIQUE

Le service « Finances – Informatique » est composé de 5 agents sous la direction du DGA Finances/Informatique. En plus de son activité régaliennne liée à l'exécution et au contrôle budgétaire, il assure aussi la mise en place et le suivi de l'action sociale de la collectivité (adhésion au CDAS et au CNAS, chèques déjeuners, offres locales, ...). Concernant l'informatique et la téléphonie, le service a en charge le déploiement et la consolidation du système informatique et téléphonique communautaire (160 ordinateurs répartis sur une vingtaine de sites).

FINANCES

Le service assure la préparation et l'exécution budgétaire des 16 budgets gérés par la collectivité représentant près de 70 millions d'euros ouverts en 2016 correspondant aux diverses missions dévolues à la CAB. Pour cela, le service s'appuie également sur le travail de 4 agents en charge du suivi comptable de chaque pôle de compétence de l'agglomération qui assurent le contrôle de l'imputation budgétaire et la disponibilité des crédits prévus au budget.

EN CHIFFRES

371 agents permanents dont :

341 fonctionnaires

30 contractuels

9 % de cadres A, 15 % de cadres B et 76 % de cadres C

Ainsi, en 2016, l'exécution budgétaire a mené l'émission tous budgets confondus de 7 900 mandats de paiements pour 58 477 964 € et de 2 141 titres de recettes pour 57 822 630 €

A la suite des dépôts de demandes de subventions auprès de nos cofinanceurs (Europe, Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations familiales) ce sont près de 2 250 000 € de recettes qui étaient attendues en 2016.

Un emprunt de 3 210 000 € a été réalisé sur le budget principal afin de financer les différents projets d'investissement (Pôle Petite Enfance à Bergerac, réalisation de la Vélo route–Voie verte, travaux de voirie sur les communes, aménagements de bourgs, ...).

L'encours de la dette, tous budgets confondus, se situe à 28 077 547 € pour un taux d'intérêt moyen de 3.16 % (contre 3.32 % fin 2015).

La CAB n'a pas eu recours, cette année encore, à une ligne de trésorerie.

Ce service suit également la gestion de la dette et l'inventaire des biens de la collectivité (gestion de l'actif). 2016 aura ainsi été marquée par les travaux préparatoires à la fusion avec la Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès intervenue au 1^{er} janvier 2017 (évaluation des impacts budgétaires et fiscaux).

Moyens

INFORMATIQUE

Le service assure la cohérence de l'ensemble des moyens informatique (matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, systèmes d'exploitation, ...) et de son évolution. Il surveille le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques de l'agglomération, dans le respect du cadre des normes, de méthodes d'exploitation et de sécurité.

A ce titre, il a en charge la gestion des achats en matériel informatique, logiciels, et téléphonie, des consommables informatiques de tous les sites de la CAB (siège et sites extérieurs). Il assure le suivi des contrats informatique et téléphonie relatifs aux maintenances et abonnements annuels.

Ainsi en 2016, un nouveau marché de prestations de téléphonie et d'accès internet a été lancé concernant l'ensemble des sites communautaires. Afin de répondre aux besoins des services, plus de 20 postes auront ainsi été renouvelés en 2016 avec dans le même temps le redéploiement de postes anciens sur les espaces destinés à l'accueil du public. De même, l'acquisition et la mise en place de nouveaux progiciels ont été réalisées par la collectivité, notamment dans les secteurs de l'Enfance (crèches), de la Jeunesse (accueils de loisirs) et de la culture (Centre Culturel et Auditorium).



L'ACTION SOCIALE

Deux agents du service Finances assurent ce suivi en liaison avec le service des Ressources Humaines.

Au titre de l'action sociale, la collectivité a réglé 107 677 € de cotisation au Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) à laquelle s'ajoute 7 670 € (26 € x 295 agents) de participation des agents soit au total **115 347 €**. Une partie de cette cotisation a été reversée pour **61 725.80 €** au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour un retour de prestations et avantages CNAS de **57 612 €**. Le taux de retour pour le CNAS est de 92.60 % ce qui nous situe parmi les collectivités ayant un des taux les plus élevés.

Le CDAS a donc eu une dépense de **61 725.80 €** de cotisation CNAS et de **22 400 €** de prestations CDAS versées aux agents, soit **84 125.80 € à fin décembre 2016**.

Ce qui représente un taux de retour global pour la collectivité de **72.93 %**.

EN CHIFFRES

295 adhérents au CDAS au 31 décembre 2016



BUDGETS		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	33 873 387.74€	11 910 998.97 €	45 784 386.71 €			
TRANSPORTS URBAINS BERGERACOIS	1 146 240.32 €	1 309 928.54 €	2 450 168.86 €			
SPANC	367 340.86 €	19 793.66 €	387 134.52 €			
COMPLEXE DU ROC	138 986.54 €	143 867.20 €	282 853.74 €			
PARC AQUALUDIQUE	0,00 €	862 000.00 €	862 000.00 €			
LOTISSEMENT 3 VALLEES	30 056.71 €	20 059.15 €	50 115.86 €			
Z.A.E. DE BOUNIAGUES	108 038.72 €	168 792.92 €	276 831.64 €			
Z.A.E. DE CABLANC	1 192 097.51 €	1 552 645.01 €	2 744 742.52 €			
Z.A.E. DE LANXADE	674 367.02 €	617 092.04 €	1 291 459.06 €			
Z.A.E. DE VALLADE	127 260.14 €	162 348.02 €	289 608.16 €			
Z.A.E. DES GALINOUX	87 203.97 €	221 598.09 €	308 802.06 €			
Z.A.E. DES SARDINES	3 631 225.03 €	4 663 700.69 €	8 294 925.72 €			
Z.A.E. DU LIBRAIRE	71 645.62 €	99 138.23 €	170 783.85 €			
Z.A.E. LA TOUR OUEST	408 564.87 €	368 564.87 €	777 129.74 €			
Z.A.E. POLE INDUSTRIEL POUDRERIE	2 864 476.62 €	2 744 476.62 €	5 608 953.24 €			
Z.A.E. DE SAINT LAURENT DES VIGNES	771 110.71 €	721 110.71 €	1 492 221.42 €			

Moyens

POLITIQUE DE LA VILLE

En 2016, l'activité du service porte essentiellement sur le déroulement du Contrat de Ville de l'Agglomération Bergeracoise, signé en juin 2015.

Début d'année 2016, réception des appels à projets pour les demandes de subvention. Vérification de la complétude des dossiers et échanges permanents avec les acteurs locaux. Puis phase d'instruction des dossiers et d'arbitrage avec le vice-président référent mais aussi concertation avec les partenaires financeurs (Etat, Région, Département, Ville...) sur l'éligibilité des projets au regard des objectifs du Contrat de Ville et sur leur participation financière sur tel ou tel projet.

Délibération « Politique de la Ville » en conseil communautaire, validation des subventions et mise en paiement dans la foulée.

Evaluation du Contrat de Ville, avec notamment l'analyse qualitative des projets réalisés l'année antérieure. Cette analyse basée sur les rapports d'activité établis par les porteurs de projet, permet une lecture fine et critique de l'évolution globale du Contrat de Ville. Cette séquence fait aussi l'objet de nombreuses rencontres avec les partenaires pour échanger et établir les axes d'évolution à porter pour la session suivante.

A la rentrée, l'Etat demande la transmission d'un document commun Ville-CAB présentant un point d'étape synthétique et global du Contrat. Cette étape qui se réalise en partenariat avec le Grand Périgueux, permet également des échanges d'expériences sur la méthode de travail et sur les résultats.

Préparation du nouvel appel à projets, document unique réalisé en concertation avec les partenaires financeurs.

Présence forte aux cotés des Conseils citoyens dans le cadre de leur structuration, suivi et gestion du Fonds de Participation des Habitants et travail administratif majeur et pointu pour le dossier FEDER concernant le Pôle Petite Enfance (657 K€) dans le cadre de la Stratégie Urbaine Intégrée.

PROJETS STRUCTURANTS :

Création d'une école et d'un Pôle de l'économie numérique

Construction du Pôle Petite Enfance (PPE)

Création d'une école de la Seconde Chance

FAITS MARQUANTS

Création d'une association regroupant les trois Conseils Citoyens de l'Agglomération Bergeracoise. 7 avril 2016, première assemblée générale, 1^{er} juin 2016 : recrutement d'un service civique pour l'animation et la coordination de l'association.

Visite de la Secrétaire d'Etat à la Politique de la Ville, le 6 octobre 2016, sur le quartier Rive Gauche de Bergerac.

CHIFFRES :

657 000 € de fonds européens FEDER dédiés à la construction du Pôle Petite Enfance (PPE)

56 000 € de subventions CAB dans le cadre de l'appel à projets annuel + 36 710 € d'autofinancement pour les 4 projets portés par la CAB

284 250 € de subventions de l'ensemble des partenaires à l'échelle du Contrat de Ville (+13,45 % par rapport à 2015)

19 projets subventionnés par la CAB

17 structures bénéficiaires + 4 projets portés directement par les services de la CAB (Jeunesse/BIJ)

43 projets subventionnés à l'échelle du Contrat de Ville

26 structures bénéficiaires.

Moyens**SERVICES TRANSVERSAUX****EN CHIFFRES****ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

120 appels extérieurs en moyenne par jour à l'accueil

6 900 courriers envoyés environ dans l'année

149 délibérations du Conseil communautaires

77 décisions du Président

46 arrêtés communautaires

MARCHÉS PUBLICS :

7 marchés de services

5 marchés de fournitures

8 marchés de travaux

1 marché conception réalisation

COHÉSION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE :

5 réunions du réseau des secrétaires généraux et de mairie

15 demandes de conseil juridique par mois en moyenne

COMMUNICATION :

1 magazine communautaire distribué dans les 27 mairies des communes de l'agglomération et dans les structures de la CAB

3 500 visiteurs mensuels sur le site internet

3 000 followers sur les 5 Facebook

107 communiqués de presse envoyés

21 newsletters du site internet envoyés

387 abonnés à la newsletter

10 vidéos mises en ligne sur le You Tube de la CAB

1 nouveau site internet en préparation